

La lettre d'Énergie SDED



→ ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Transition énergétique et distribution publique de l'électricité

Le débat national sur la transition énergétique, concourt actuellement à remettre au premier plan les préoccupations de divers acteurs concernant les concessions de distribution publique d'électricité et leur devenir.

Avec mes collègues présidents de SDE et pour certains parlementaires, de tous bords politiques, nous mettons toute notre énergie pour peser dans ce débat, attirant l'attention du gouvernement sur le fait que l'égal accès à une desserte électrique de qualité sur l'ensemble des territoires, facteur absolument essentiel d'une cohésion sociale et d'un équilibre économique, doit continuer à être garanti par nos syndicats d'énergies. Toute autre organisation serait particulièrement aventureuse et dangereuse pour nos communes rurales et leurs populations.

En effet, les SDE, forts de leur expertise reconnue d'organismes de services publics de distribution au périmètre le plus souvent départemental (comme c'est le cas pour Energie SDED) et d'acteurs opérationnels de solutions énergétiques, détiennent l'assise et la légitimité pour assurer cette mission indispensable de coordination au plan départemental.

L'efficacité et la sobriété énergétiques sont également au cœur du débat avec comme objectif d'atteindre le mix énergétique de

2025. Les articles de cette lettre d'information illustrent bien notre engagement dans cette voie.

Energie SDED est, depuis plusieurs années, en pointe sur ces questions avec notamment ses services énergétiques aux communes pour les aider à maîtriser leur demande en énergie, la collecte des Certificats d'Économies d'Énergie et la production d'énergies vertes confiée depuis peu à notre SEM « Energie Rhône Vallée ».

Et c'est en pleine actualité que nous avons inauguré en avril dernier, le nouveau réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois à Vassieux-en-Vercors, après un chantier de plus d'un an, sous maîtrise d'ouvrage d'Energie SDED.

Dans la nouvelle compétence optionnelle éclairage public, nous veillons à ce que notre action s'inscrive dans un objectif principal de réduction de la consommation d'électricité.

Vous le voyez, Energie SDED tient et tiendra toute sa place, animé par une volonté, intacte, de défendre la qualité du service public de l'énergie dans l'intérêt de tous nos territoires et des consommateurs.



Jean Besson
Sénateur de la Drôme

SOMMAIRE

→ COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC

→ CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Beauvallon récompensée

→ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

E. SDED dans la course

→ VASSIEUX SE CHAUFFE AU BOIS

La nouvelle chaufferie et le réseau de chaleur inaugurés



Compétence Eclairage Public : C'est parti !

Depuis avril 2013, Energie SDED gère le patrimoine communal d'éclairage public des premières communes de la Drôme qui lui ont fait confiance en transférant cette compétence.

11 communes, ceci représente déjà pas mal de travail avec environ 2700 points lumineux et 90 points de comptage à gérer. Rappelons comment fonctionne ce service optionnel proposé aux communes :

Après délibération, Energie SDED prend à sa charge l'ensemble des prestations d'entretien/maintenance, de travaux neufs et de consommation sur l'ensemble du parc EP de ces communes.

Entretien/maintenance/astreinte d'urgence :

Energie SDED a repris les marchés d'entretien en cours passés par les communes. Energie SDED est maître d'ouvrage de ces prestations.

Energie SDED a contractualisé avec Gaz Electricité de Grenoble (GEG) pour assurer l'astreinte d'urgence des réseaux EP. En effet, en dehors des heures ouvrables et pour des cas d'urgence sécurité, la GEG enregistre les appels des maires et transmet en direct les informations aux entreprises titulaires des marchés d'entretien.

Pour le signalement des lampes en panne, les maires transmettent l'information en direct à Energie SDED qui déclenche les prestations de maintenance correspondantes auprès des entreprises.

Energie SDED réalise en interne pour l'ensemble de ces communes les prestations de suivi énergétique, d'instruction de déclaration de travaux (DT-DICT) et de mise à jour des bases techniques (cartographie SIG) et comptables.

Travaux neufs :

Energie SDED est maître d'ouvrage des travaux neufs EP sur le territoire de ces communes. L'ensemble de la maîtrise d'œuvre de ces travaux est réalisée en interne par les services d'Energie SDED. Celui-ci monte les projets d'investissement sur la commune en cohérence avec le schéma directeur général établi lors du transfert de compétence et avec les plans d'actions annuels reprenant les besoins en EP de la commune pour l'année en question.

Ces travaux s'inscrivent dans un objectif principal de réduction de la consommation d'électricité.

Consommation :

Energie SDED a fait transférer auprès du fournisseur d'électricité l'ensemble des points de comptage. C'est maintenant Energie SDED qui aura en charge le paiement des consommations d'électricité de l'ensemble du parc EP des communes.

Pour le calcul de la cotisation consommation, Energie SDED s'appuie sur des relèves réelles qui seront faites en interne par le service EP.

Ainsi, toute réduction du nombre de KWh consommés engendrée par les travaux d'investissement sera entièrement répercutée sur cette cotisation de consommation.

Plusieurs autres communes ont dès à présent délibéré pour transférer leur compétence EP à Energie SDED sur l'année 2014.

Un Guide spécial, envoyé dans toutes les communes avec la lettre d'informations de septembre, est disponible sur demande à Energie SDED et téléchargeable sur le site internet www.sded.org.



Pour en savoir plus :

- Service Eclairage Public : 04 75 82 65 52 gestion-ep@sded.org
- Site internet www.sded.org , rubrique éclairage public
- Les techniciens du service EP seront présents au Congrès des Maires de la Drôme sur le Stand Energie SDED, jeudi 12 septembre 2013 à Saint Paul Trois Châteaux

E.SDED DANS LA COURSE... POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !

Énergie SDED a engagé une voiture hybride (Toyota Yaris, « made in France ») au 14^{ème} rallye Monte-Carlo des énergies nouvelles qui s'est déroulé du 20 au 24 mars 2013. Cette épreuve, inscrite à un Championnat du monde, est ouverte aux constructeurs, collectivités locales, entreprises publiques et privées et particuliers qui souhaitent participer à un Monte-Carlo qui prend en compte la consommation et la performance dans les épreuves de régularité.

L'équipage Énergie SDED (en partenariat avec Toyota Valence, Énergie Rhône Vallée et le journal La Tribune), a terminé à la 29^{ème} place au classement général FIA de régularité et 4^{ème} dans la catégorie «Collectivités locales». L'objectif de cette opération de communication mais aussi pédagogique était, en plein débat national sur la transition énergétique, de rappeler l'engagement du Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme en faveur du développement durable, volonté notamment démontrée en fin d'année dernière, avec l'acquisition de véhicules «non-polluants» de type hybride, pour sa flotte automobiles de service. Des voitures utilisées par les techniciens qui parcourent la Drôme toute l'année pour suivre les quelques 600 chantiers d'électrification et d'éclairage public dans les 369 communes du département.



Certificats d'Économies d'Énergie : Beauvallon récompensée, à qui le tour ?

Le Président Jean Besson a remis lundi 8 avril 2013, en Mairie de Beauvallon, à Madame le Maire, Marie-Josée Faure, en présence d'Alain Fabre 1er Vice-président et Jean-Yves Rossignol Vice-président en charge de ce secteur, Raymond Rodier, 1^{er} Adjoint délégué à Énergie SDED et Sandro Duca, Maire d'Etoile membre du Bureau d'Énergie SDED, la médaille d'Énergie SDED pour symboliser son résultat exemplaire dans le cadre de l'obtention des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Une action pour le développement durable mais aussi pour les finances communales car assortie d'un chèque de 4300 €.

Car c'est depuis 2009 qu'Énergie SDED a pris l'initiative de collecter, pour le compte des communes les certificats d'économies d'énergie que celles-ci produisent – le plus souvent sans le savoir ! – en réalisant des améliorations sur leur patrimoine : isolation et chauffage des bâtiments publics, éclairage des voiries, etc...



Sans cette initiative, ces certificats auraient été perdus, faute d'avoir été enregistrés à temps sur le Registre National. Une fois les certificats enregistrés sur la plateforme internet du Registre National, différents acheteurs se sont manifestés, et c'est ainsi qu'Énergie SDED a pu vendre pour le compte des communes, un premier regroupement de CEE pour un total (2009-2010) de plus de 55 000 €.

Dans cette dynamique, Énergie SDED entend renouveler chaque année une collecte de certificats auprès de communes toujours plus nombreuses, puisque aujourd'hui, plus de 90 ont désormais signifié leur accord de transfert de CEE à Énergie SDED, qui se chargera de procéder à leur enregistrement et à leur vente en temps utile (sur un véritable marché), lorsque des travaux éligibles auront été réalisés sur la commune.

Pour en savoir plus sur le service « Conseil Action Énergie » contacts:
04 75 82 65 50 - Jean-Christophe Niemiec: jchristophe-niemiec@sded.org

Bourg-les-Valence labélisée CAP Cit'ergie®

Depuis 2003, la déclinaison Française du label Européen « Cit'ergie » récompense les collectivités qui sont engagées dans un processus de management de la qualité, appliqué à la mise en œuvre de leur politique de l'énergie au niveau de leur territoire.

La Ville de Bourg-lès-Valence, sous l'impulsion de son Maire, le Sénateur Bernard Piras, Membre du bureau d'Énergie Sded, s'est engagée dans cette démarche. Le but: mieux structurer sa politique globale en matière énergétique, mais également s'appuyer sur un outil permettant d'étendre ses bonnes pratiques en matière de mobilité, d'urbanisme et d'aménagement dans d'autres domaines comme la gestion de son patrimoine. Énergie SDED apporte également son expertise dans les actions de MDE de la commune à travers son programme «CAE » (Conseil Action Énergie) .

C'est au cours des Assises de l'énergie à Grenoble en janvier, que Mme Odile Blanc, Conseillère municipale chargée de l'environnement et du développement durable a reçu la distinction CAP Cit'ergie en présence du 1^{er} Adjoint Wilfrid Pailhès et de Jean-Yves Rossignol Vice-président d'Énergie SDED chargé de la maîtrise de l'énergie.

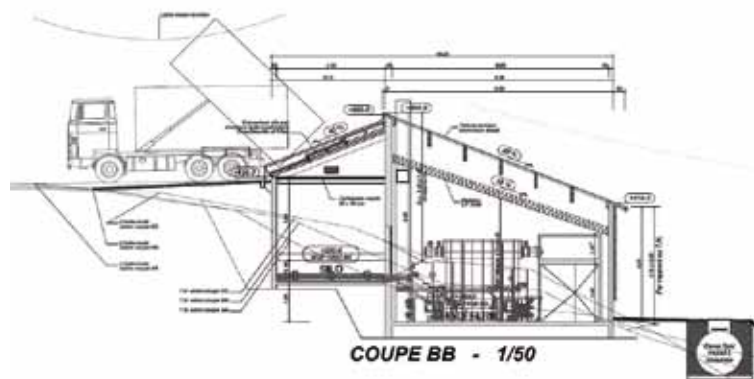


Grâce à Energie SDED et ses partenaires, Vassieux-en-Vercors se chauffe au bois

S'il est des réalisations qui comptent dans l'activité d'Energie SDED, l'opération de rénovation complète et d'extension du réseau de chaleur bois de Vassieux en fait clairement partie. C'est après plus d'un an de travaux pour un investissement d'1,8M€, que Vassieux en Vercors inaugurerait vendredi 19 avril son nouveau Réseau de Chaleur alimenté par une Chaufferie flambant neuve ! Le Sénateur Jean Besson, Président d'Energie SDED et le Maire Michel Repellin étaient entourés pour la circonstance de tous les partenaires financiers : le Président de la Région Jean-Jack Queyranne, le Préfet de la Drôme Pierre-André Durand, le Président du Conseil Général Vice-président du sénat, Didier Guillaume et le Directeur Régional de l'ADEME Nordine Boudjelida. Sans ce large partenariat et l'implication remarquable du Maire, Michel Repellin, Energie SDED, maître d'ouvrage de l'opération, n'aurait pas réussi ce bel équipement.

La commune dispose aujourd'hui d'un réseau entièrement rénové, alimenté à partir d'une nouvelle chaufferie de 200 m² équipée de deux chaudières automatiques au bois déchiqueté (750 kW et 350 kW) et d'une chaudière fioul d'appoint/secours de 645 kW.

Au global, le réseau d'environ deux kilomètres répond, toute l'année aux besoins de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de 40 clients, publics et privés, dont le centre de vacances le Piroulet propriété du Parc Naturel Régional du Vercors.



D'un point de vue environnemental, les résultats sont aussi au rendez-vous :

- 220 000 litres/an de fioul non consommés
- 980 tonnes de bois valorisées par an
- 715 tonnes de Co₂ d'origine fossile évitées par an (soit l'équivalent de 398 voitures parcourant 15000km/an)

C'est pourquoi cette inauguration, suivie de portes ouvertes au grand public a été labélisée « Débat National sur la Transition Energétique » dont il fut beaucoup question dans les discours des personnalités, comme celui du Président d'Energie SDED, rappelant le rôle essentiel que jouent les Syndicats d'Energies dans chaque département pour maintenir l'égal accès à la desserte électrique sur l'ensemble de nos territoires, facteur essentiel de cohésion sociale et d'équilibre économique. Un modèle français qu'il serait particulièrement aventureux et dangereux, au regard de l'intérêt général, de remettre en cause.

Réseau de chaleur bois en chiffres :

Chaufferie

- Bâtiment : 200 m² dont 70 m² de silo avec échelles racluses
- Chaudières bois : 750 et 350 KW
- Appoint/secours : 1 chaudière fioul de 645 kW en chaufferie - Secours total décentralisé au Piroulet
- Electrofiltre : rejet < à 50 mg/Nm³

Réseau de chaleur

- 2 km de tubes en acier pré-isolé
- 36 bâtiments raccordés pour la fourniture de chauffage et d'ECS toute l'année
- Energie distribuée : 2 000 MWh/an
- Consommation de bois : 900 tonnes (3 300 MAP)

